

La Matrice des coûts utilisée par un élu : un véritable outil d'aide à la décision



Cc du Haut-poitou

10 Avenue de l'Europe
86170 Neuville-de-poitou

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Anthony Girardeau

a.girardeau@vouglaisien.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

La Communauté de communes du Pays Vouglaisien, en Poitou-Charentes, est constituée de 13 communes rurales (Ayron, Benassay, Chalandray, La Chapelle-Montreuil, Chiré-en-Montreuil, Frozes, Latillé, Lavasseau, Maillé, Montreuil-Bonnin, Quincay, Le Rochereau, Vouillé) et s'étend sur un territoire de 314 km² pour une population de 14 550 habitants.

La Communauté de communes a toutes les compétences en matière de gestion des déchets. Elle est engagée depuis plus de 15 ans dans une démarche globale de comptabilité analytique. Cependant, lors de la mise en place de la collecte sélective et des déchèteries, celle-ci s'est révélée insuffisante. La méthode ComptaCoût® et la Matrice des coûts ont permis de pallier ce défaut et de connaître finement les coûts, de suivre et d'anticiper leur évolution afin de garantir un financement efficace.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Connaître les gisements et les flux des déchets sur le territoire.
- Réduire la quantité de déchets produits et améliorer la qualité du service déchets et maîtriser l'évolution des coûts
- Fixer le taux de TEOM au plus juste (équilibre financier) et anticiper les évolutions (stabilité).
- Normaliser et standardiser les coûts de gestion de déchets.
- Se comparer à d'autres collectivités
- Alimenter la réflexion des élus et expliquer les choix aux habitants.

Résultats quantitatifs

Évolution du coût en euros par habitant

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2
OMR	40.84	40.19	39.54	38.5	38.7	38.12	41
Déchets triés	2.19	2.24	2.97	3.8	4	-0.13	0.59
Déchèteries	20.12	23.19	23.99	23.9	23.5	24.51	22.24
Total	63.15	65.62	66.5	66.2	66.2	62.5	63.83

Évolution de la production d'OMR par habitant

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Tonne/an	3055	3136	3034.1	2974.1	2937	2973
Kg/hab/an	225.4	228.4	218.1	210.5	204.9	204.4
Evolution	1.9	1.3	-4.5	-3.5	-2.7	-0.2

Résultats qualitatifs

- Utilisée par un élu, la Matrice des coûts permet de suivre les coûts dans un délai suffisamment court (fin de l'exercice plus 6 mois) pour être un outil de référence dans la prise de décision, notamment dans les choix d'investissements et d'évolutions des équipements.
- La mise en place de la Matrice des coûts a également permis d'initier et de nourrir un dialogue de qualité au sein des différents services de la Communauté de commune sur la politique déchets, mais aussi avec les élus de la commission. Par exemple, un débat sur l'amplitude des horaires d'ouverture des déchèteries a pu être tranché grâce aux simulations faites à partir des données de la Matrice des coûts. Les élus ont alors estimé que les conséquences financières étaient trop importantes pour faire évoluer les horaires.

MISE EN OEUVRE

Planning

- 2000** : mise en place de la comptabilité analytique globale.
- 2007** : première année de remplissage de la Matrice.
- Années de remplissage de la Matrice** : 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012.

Moyens humains

Les deux personnes du service déchets, le responsable du service et la chargée de prévention, qui intègrent le temps de saisie des informations dans la Matrice des coûts et ComptaCoût® dans leur charge de travail + l'implication du comptable dans la codification et l'imputation des factures.

Moyens financiers

Pas de moyens spécifiques quand la saisie des informations dans la matrice est devenue une routine.

Moyens techniques

Sans objet.

Partenaires mobilisés

ADEME

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette opération est reproductible sur d'autres territoires.

Difficultés rencontrées

Sans objet.

Recommandations éventuelles

« L'utilisation de ComptaCoût® et de la matrice permet d'enrichir les réflexions sur les évolutions du service. Nous avons ainsi décidé d'évoluer progressivement de l'intervention d'un prestataire extérieur vers un service en régie. La collecte des OM était réalisée en régie et progressivement le vidage des bornes d'apport volontaire y compris le verre, la gestion des caissons bas de quai en déchèterie est passée en régie. C'est bien parce que nous étions en mesure de prévoir et de suivre les conséquences financières de nos choix que nous avons pu évoluer vers plus de social (maintien d'emplois locaux) et d'environnement dans nos missions. Mettre en œuvre ComptaCoût® et de la Matrice des coûts ne génère pas de charge supplémentaire de travail en dehors de la première année. Pour ce faire, il est essentiel que les formations soient suivies par le service environnement et comptabilité et que les élus valorisent l'ensemble des informations fournies par la Matrice des coûts. » (Jacques Deschamps, président de la Communauté de communes du Pays Vouglaisien).

Mots clés

COLLECTIVITES LOCALES

Dernière actualisation

Octobre 2013

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Administrateur OPTIGEDE

administrateur.optigede@ademe.fr

Direction régionale toutes les
régions